

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°23/2023

OBJET : CONSTRUCTION D'UNE HALLE BOULISTE – AVANT-PROJET DEFINITIF

L'an deux mil vingt-trois, le 22 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean- Maurice, MAUSSERT Karine, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : FAURE Christophe pouvoir à DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie pouvoir à BLAISE Véronique, ORIOL Maurice pouvoir à SANDON Alain, MINGORANCE Anita pouvoir à BRUNET Michel, PONSON Aline pouvoir à BARBE Sabrina.

Absents : CHALAYE Franck, LAFOND Florian.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'une halle bouliste comprenant 6 terrains de boule lyonnaise, un mur d'escalade, une buvette, un local de rangement et un local WC accessible PMR. Il présente l'avant-projet établi par le Maître d'œuvre, M. Florent PATOIS architecte dplg pour un montant HT de 657 320 € hors mur d'escalade et options. Le montant des honoraires du Maître d'œuvre s'élève à 75 750 € HT.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, avec 24 voix pour et 1 abstention :

- Approuve l'avant-projet définitif de la construction d'une halle bouliste tel que défini par le Maître d'œuvre, M. Florent PATOIS, architecte dplg.
- Arrête l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à la somme de 733 070 € HT hors mur d'escalade et options.
- Autorise M. le Maire à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023
ID : 026-200056547-20230522-DE_2023_23-DE

